

Fonctionnement de la résidence

Lieu de vie agréable et approprié, la résidence autonomie Georges Brassens concilie autonomie, vie sociale et sécurité en plein centre ville. Elle accueille les retraités autonomes en priorité de la commune ou désirant y demeurer pour des raisons familiales. Elle comprend 80 logements type F1 Bis répartis sur 3 niveaux et desservis par 2 ascenseurs, une salle de restaurant, des salons de détente et de nombreux locaux d'activités.

Édito

Afin de lutter contre l'isolement et d'accompagner au mieux les seniors vers le bien vieillir, la ville de Pontault-Combault a mis en place un grand nombre de propositions pour vivre au mieux cette période de vie.

Sorties, voyages, activités régulières en lien avec le club de la 3ème de vivre accueilli au sein de la résidence Georges-Brassens, club et repas de fin d'année, mais aussi activités intergénérationnelles en lien avec notre Conseil Municipal des Enfants font partie des propositions régulières à destination de nos seniors.

Située en plein centre-ville, la résidence autonomie pour personnes âgées Georges-Brassens qui dispose de 80 studios est destinée à accueillir dans quelques mois, après une rénovation complète, un espace seniors, qui sera à disposition des aînés et de leurs familles et regroupera sur un même lieu l'ensemble des animations et services dédiés à cette politique.

Une de nos actions se situe de surcroît par l'intergénérationnel, une salle des fêtes de la résidence se le permettra pour accueillir un repas solidaire.

Un projet cadre de notre action principale qui sera le jour le jour 2023 au bénéfice de l'ensemble de nos seniors Pontault-Combaultiens.

Gilles Bord

Maire de Pontault-Combault
Président du CCAS

Sophie Piot

Maire adjointe en charge
des seniors et de l'égalité
Vice-présidente du CCAS

Direction des Solidarités

30 avenue des Marquises,
77343 Pontault-Combault
01 60 10 10 70

Résidence de la résidence Georges-Brassens

Place Fabrice-Henriot,
77343 Pontault-Combault
01 60 20 10 43

pontault-combault.fr



Brochure de présentation de la résidence autonomie Georges-Brassens

Poids : 283.44 Ko

[Téléchargement](#) [1]

Services aux résidents

Restauration :

La fréquentation du restaurant n'est pas obligatoire. Il est ouvert du lundi au samedi midi, à l'exception des jours fériés. Il propose des menus variés et équilibrés, conçus par une diététicienne et validés par la commission menus, composée des résidents, des représentants du personnel et de la société de restauration retenue par le CCAS suite à un appel d'offres. Il permet au retraité de vivre un moment de partage et de convivialité et bien davantage encore lors des animations trimestrielles et calendaires

Menus CCAS Janvier et Février

Pontault Combault

lundi 5 janvier 2026	mardi 6 janvier 2026	mercredi 7 janvier 2026	jeudi 8 janvier 2026	vendredi 9 janvier 2026	samedi 10 janvier 2026
Betterave et vinaigrette moutarde ***	Salade de lentilles et vinaigrette au pesto rouge ***	Coleslaw Rouge BIO (cervelle BIO, chou rouge BIO, mayonnaise) ***	<i>Partage de la olette</i> Soupe chou fleur ***	Cœurs de palmiers et vinaigrette moutarde ***	Radis beurre ***
Sauté de bœuf sauce paprika persil ***	Tarte aux trois fromages ***	Merlu PMD sauce curry ***	Emincé de dinde LR sauce moutarde ***	Steak haché de veau LR au jus ***	Colin d'alsace PMD sauce tomate ***
Tomme de terre	Salade verte vinaigrette moutarde	Frites	Courgette à l'ail	Coquillettes	Carottes
Petits pois ***	***	***	Blé ***	Chou fleur béchamel ***	Lentilles ***
Plateau de fromages / laitages ***	Plateau de fromages / laitages ***	Plateau de fromages / laitages ***	Plateau de fromages / laitages ***	Plateau de fromages / laitages ***	Plateau de fromages / laitages ***
Fruit	Fruit	Légèris sœur chocolat	Galette Frangipane	Fruit BIO	Gâteau basque



Menus du 2 mars au 30 avril 2026

Poids : 168.37 Ko

[Téléchargement](#) [2]

Animation :

Elle occupe une place primordiale dans la vie de la résidence et en a fait sa renommée. L'animatrice et l'équipe du foyer proposent divers projets en s'inspirant de cette philosophie qui a généré la création des foyers-logements : maintenir le lien social, conserver l'autonomie et favoriser le divertissement.

Transport :

Le Microbus du CCAS permet aux résidents d'avoir accès aux commerces de proximité et / ou de se rendre à leurs différents rendez-vous à l'extérieur dans la limite du territoire desservi par la navette.

Sécurité :

Comme tout établissement recevant du public, la résidence se doit de veiller à la sécurité de ses résidents pour prévenir tout risque d'accident. Ainsi, matériels et locaux communs font-ils l'objet de contrôles rigoureux, la partie habitation relevant des engagements contractuels prévus par le législateur. Soucieuse de la santé physique et morale de chaque résident, l'équipe de la résidence reste très attentive au respect des règles de vie en collectivité et à tout évènement nécessitant son accompagnement.

Résidence autonomie Georges-Brassens

Place Félicien Henriot

Tél. : 01 60 28 10 43

Mail : frpa@pontault-combault.fr [3]

Ressources utiles

CAF de Seine et Marne
21/23, avenue du général Leclerc
77024 Melun Cedex
Tél : 08 10 25 77 10

Conseil Général de Seine et Marne
12, rue des Saints Pères
77010 Melun Cedex
Tél : 01 64 14 77 77

Maison départementale des Solidarités
16, rue Antoine Lavoisier
77680 Roissy-en-Brie
Tél : 01 64 43 20 12

URL de la source (modifié le 16/02/2026 - 16:20): <https://www.pontault-combault.fr/solidarite-1/ccas/espace-seniors/residence-autonomie-georges-brassens>

Liens

[1] https://www.pontault-combault.fr/sites/default/files/atoms/files/plaquette_ragb_2022_impression_630x297mm.pdf

[2] https://www.pontault-combault.fr/sites/default/files/atoms/files/rpa_pontault_mars_avril_apres_com_.pdf

[3] <https://web.archive.org/web/20200929135346/mailto:frpa@pontault-combault.fr>